

Objet : CGAS 1 - Communiqué du Comité unitaire NON au travail du dimanche

Date : Jeudi, 17 novembre 2005 15:49

De : secrétariat CGAS <info@cgas.ch>

À : secrétariat CGAS <info@cgas.ch>

Conversation : CGAS 1 - Communiqué du Comité unitaire NON au travail du dimanche

La liberté d'expression dans les gares de Suisse est rétablie

Ce matin 17 novembre 2005, soixante militant-e-s des syndicats, partis de gauche et des Eglises catholiques et protestantes de Genève se sont adressés aux voyageurs dans la gare de Cornavin et leur ont remis des publications à caractère politique, appelant à rejeter la modification de la loi sur le travail et l'extension du travail du dimanche aux autres établissements que les seuls autorisés actuellement (tout ce qui n'est pas immédiatement nécessaire aux usagers des trains...)

Les participant-e-s à cette démonstration citoyenne ont pu se déplacer librement dans l'ensemble de l'établissement, à l'exclusion des quais pour des raisons de sécurité, il n'y a eu aucun incident.

Ce que la volonté des syndicats a démontré

La Direction des CFF – qui mène une campagne en active en faveur du OUI - avait jusqu'alors interdit aux organisations partisans du NON au travail du dimanche de diffuser à l'intérieur des gares tout matériel à l'appui de leur position.

L'action de ce jour a permis de retransformer les gares en espaces démocratiques. Elles ne sont plus la tribune exclusive de leur propriétaire légal !

Le Comité unitaire genevois a donc contraint la Direction des CFF à

1. admettre qu'au moment du changement de propriété Confédération / société anonyme CFF, le Législateur n'a pas concédé à la deuxième une exemption des droits et devoirs qu'avait la première à l'égard des citoyen-ne-s (soit le respect de leur liberté – dans le cadre de l'ordre public constitutionnel – à se promener et de s'exprimer sur cette portion du territoire helvétique)
2. s'abstenir de requérir l'intervention des forces de l'ordre - comme elle l'eut fait en octobre 2005 à Genève, puis à Fribourg et en gare de Zurich.

Pour le comité unitaire genevois

Hervé PICHELIN, vice-président CGAS

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS

Annexe 1 photographie – dont le fichier source vous sera remis sur demande

